

# Bulletin de santé du végétal - Auvergne

## N° 1 du 30 AVRIL 2010



Lentilles Vertes du Puy AOP

### LE STADE DE LA CULTURE au 30 avril 2010...

|  |   |
|--|---|
| Semis de mars et en dessous de 900 m.          | La lentille est au stade 4 à 6 feuilles |
| Semis de fin mars et avril au dessus de 900 m. | La lentille est levée à 3 feuilles      |

### 2010 a connu dans l'ensemble des semis difficiles !

Si les premiers semis ont débuté mi-mars sur les secteurs les plus précoces, la majeure partie s'est déroulée sur la première quinzaine d'avril. Les sols n'étaient que partiellement ressuyés dans certaines parcelles. Les conditions de semis étaient donc difficiles et le passage des engins ont provoqué des tassements de sol. Dans ces conditions, la lentille est pénalisée, ne pouvant développer son système racinaire correctement.

### L'ETAT SANITAIRE DE LA CULTURE

Les températures clémentes de cette dernière quinzaine d'avril a permis une accélération de la croissance de la lentille. La culture se trouve à présent à un stade de développement normal comparé aux années précédentes. Par contre, le manque de précipitation sur cette même période limite l'efficacité de herbicides de pré-levée (Challenge 600 et Nirvana). Les pluies annoncées par Météo-France les premiers jours de Mai permettront de réactiver ces herbicides et d'éliminer les nombreuses levées d'adventices observées.

### Le risque sitones est très présent cette dernière semaine d'avril : à surveiller !

Avec les températures particulièrement élevées de ces dernières journées d'avril, les sitones sont très présentes. Leur activité est importante dès que les températures sont supérieures à 12 C°. Les risques de ce ravageur sont minimes sur des lentilles à plus de 3 – 4 feuilles. En revanche, dans les parcelles tassées, citées ci-dessus, dans lesquelles la lentille est à moins de 3 feuilles, cela favorise les dégâts du ravageur. Plus de 50 % des plants sont attaqués dans certaines parcelles, alors que d'autres ne connaissent que peu de dégâts. Les conditions météorologiques pluvieuses et fraîches annoncées début mai freineront l'activité de ce ravageur.

⇒ Seuil de nuisibilité : sur un comptage de 25 plantes, 50% comportent plusieurs morsures.

*Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances départementales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire par délégation pour le CILVERPUY.*

Directeur de Publication : Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture  
Coordonnée référent : Bernard DAUDET

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation



